

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Haut-Doubs Karaté Shotokan (HDKS)

1^{er} juillet 2023

Les membres de Haut-Doubs Karaté Shotokan (HDKS) se sont réunis en assemblée générale le samedi 1^{er} juillet 2023 à 14h30, à la salle de réunion de l'espace Pierre de Coubertin à Pontarlier. L'assemblée générale est présidée par Emmanuel Sylvestre, et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'Association. La validité de la convocation est reconnue par les membres de l'Association.

Sont présents ou représentés les membres de l'Association listés sur la feuille de présence annexée au présent procès-verbal (15 voix). Étaient excusés : André Briot, Laurent Cordier, le maire de la commune de Mouthe, le maire de la commune de Châtelblanc, et le Président de la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut du Doubs.

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le document « Rapport moral, d'activité et financier » annexée au présent procès-verbal a été soumis aux membres de l'Association en vue de la présente assemblée.

Le président rappelle que les membres de l'Association sont appelés à statuer sur l'ordre du jour suivant :

RÉSOLUTION 1.	APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR	1
RÉSOLUTION 2.	APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022	1
RÉSOLUTION 3.	RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT	1
RÉSOLUTION 4.	BILAN DES ACTIVITÉS	2
RÉSOLUTION 5.	BILAN FINANCIER	2
RÉSOLUTION 6.	MONTANT DE LA COTISATION À L'ASSOCIATION	2
RÉSOLUTION 7.	APPROBATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2023-2024	2
RÉSOLUTION 8.	ÉLECTION DU COMITÉ DIRECTEUR	2
RÉSOLUTION 9.	QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES	3

Résolution 1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité [Pour : 15 ; Abstention : 0 ; Contre : 0].

Résolution 2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2022

Le PV de l'Assemblée Générale du 02.07.2022 est accepté à l'unanimité [Pour : 15 ; Abstention : 0 ; Contre : 0].

Résolution 3. Rapport moral du Président

Il est fait lecture du rapport moral par le Président (cf. annexe « Rapport moral, d'activité et financier, p. 2). Aucune question n'est posée par l'assemblée.

L'assemblée générale adopte le rapport moral à l'unanimité [Pour : 15 ; Abstention : 0 ; Contre : 0].

Résolution 4. Bilan des activités

Il est fait lecture du rapport d'activité par le Président (cf. annexe « Rapport moral, d'activité et financier, p. 3-5). Aucune question n'est posée par l'assemblée.

L'assemblée générale adopte le rapport d'activité à l'unanimité [Pour : 15 ; Abstention : 0 ; Contre : 0].

Résolution 5. Bilan financier

Il est fait lecture du rapport financier par le Trésorier (cf. annexe « Rapport moral, d'activité et financier, p. 6-7). Aucune question n'est posée par l'assemblée.

L'assemblée générale adopte le rapport financier à l'unanimité [Pour : 15 ; Abstention : 0 ; Contre : 0].

Le Trésorier propose de déposer 1500€ sur le Livret Bleu.

L'assemblée générale valide ce dépôt à l'unanimité [Pour : 15 ; Abstention : 0 ; Contre : 0].

Résolution 6. Montant de la cotisation à l'association

Il est proposé de maintenir le montant de la cotisation à l'association à 25€ (hors cours et frais de licence FFKDA). Les frais de cours et de licence sont proposés à 115€ pour les enfants et 135€ pour les adultes.

L'assemblée générale adopte cette résolution à l'unanimité [Pour : 5 ; Abstention : 0 ; Contre : 0].

Résolution 7. Approbation du budget prévisionnel 2023-2024

Il est fait lecture de la proposition de budget prévisionnel 2023-2024 par le Trésorier (cf. annexe « Rapport moral, d'activité et financier, p. 8). Aucune question n'est posée par l'assemblée.

L'assemblée générale adopte le budget prévisionnel à l'unanimité [Pour : 15 ; Abstention : 0 ; Contre : 0].

Résolution 8. Élection du comité directeur

Se proposent pour intégrer le comité directeur pour les 3 années à venir :

- Emmanuelle Agussol-Sylvestre [Pour : 14 ; Abstention : 1 ; Contre : 0]
- Alain Berthaud [Pour : 14 ; Abstention : 1 ; Contre : 0]
- André Bessant [Pour : 14 ; Abstention : 1 ; Contre : 0]
- Anne Bessant [Pour : 14 ; Abstention : 1 ; Contre : 0]
- Hugo Bessant [Pour : 15 ; Abstention : 0 ; Contre : 0]
- André Briot [Pour : 15 ; Abstention : 0 ; Contre : 0]
- Laurent Cordier [Pour : 15 ; Abstention : 0 ; Contre : 0]
- Laurent Jacquez [Pour : 14 ; Abstention : 1 ; Contre : 0]
- Emmanuel Sylvestre [Pour : 14 ; Abstention : 1 ; Contre : 0]
- Apolline Vuillemin [Pour : 14 ; Abstention : 1 ; Contre : 0]
- Laurent Vuillemin [Pour : 14 ; Abstention : 1 ; Contre : 0]

L'assemblée générale vote donc pour les membres du comité directeur à la majorité.

Résolution 9. Questions et informations diverses

- Il est proposé que les intervenants bénévoles de l'Association déclarent au Trésorier leurs déplacements pour stages ou formations en lien avec l'activité de HDKS. Ces frais pourront être pris en charge sous forme de remboursement ou de dons à l'Association.
- Une mise à jour du PSC1 (« recyclage »), pour les encadrants qui le souhaitent, pourra être prise en charge par l'Association.
- Les trousse de Premiers Secours devront être vérifiées à la rentrée.

Aucune autre question n'est posée par l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 16h30.

A Pontarlier, le 1^{er} juillet 2023.



Emmanuel Sylvestre
Président de séance



Emmanuelle Agussol-Sylvestre
Secrétaire de séance